

PCC 04 : ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SANTE : REpondre AUX EXIGENCES DE LA CONSTRUCTION DURABLE

OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux de développement durable liés à une opération de construction
- Maîtriser les solutions techniques efficaces, compétitives et environnementalement satisfaisantes
- Être capable d'intégrer les exigences dans le cahier des charges de l'équipe de maîtrise d'œuvre

PUBLIC :

- Monteurs d'opérations et responsables de services techniques, chargés d'opérations de promotion-lotissement

PRÉREQUIS APPRENANTS :

- Maîtriser les missions du montage d'opérations

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas et d'échanges intégrant le vécu des stagiaires : le formateur illustre les notions nouvelles abordées à partir d'exemples issus de sa propre expérience et sélectionnés selon le profil des stagiaires, ou à partir des témoignages des stagiaires. Cette approche ancrée dans le quotidien professionnel permet une assimilation concrète des règles et des savoir-faire.
- Utilisation d'un diaporama animé
- Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique et des documents ressources sera remis à chaque participant

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Mise en situation sur exemples illustratifs
- QCM de fin de session : les acquis seront validés à partir de 12/20.

VALIDATION :

- Une attestation de formation sera délivrée aux apprenants à l'issue de la formation

FORMATEUR :

- Spécialisé dans le droit de la construction, les aspects juridiques et contractuels des opérations, les problématiques de sécurité et d'environnement liées à l'acte de construire

Référent pédagogique : Pierre HAXAIRE

DEROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Faire le point sur les enjeux en matière de construction durable et les récentes évolutions réglementaires

- Panorama de l'actualité réglementaire : thermique, acoustique, ventilation, éclairage, utilisation du bois dans la construction, qualité de l'eau et de l'air, loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et élimination des déchets
- Focus sur la RE 2020, les nouveaux indicateurs Energie / Carbone et la prise en compte du confort d'été
- Les éléments du bâti concernés et les objectifs à atteindre :
 - Enveloppe, isolation et perméabilité à l'air, ponts thermiques
 - Surface vitrée, protection solaire
 - Systèmes de chauffage et de ventilation, réseaux aérauliques
 - Gestion de l'eau
 - Matériaux biosourcés
- Les mécanismes d'aides financières

Identifier les réponses techniques envisageables en matière de construction de logements collectifs

- L'amélioration de la performance énergétique des bâtiments
- Le développement du recours aux énergies renouvelables
- La valorisation de l'architecture bioclimatique
- Le choix des matériaux et des modes constructifs
- La gestion de l'eau
- Les problématiques de confort et de santé
- L'intégration du tri des déchets ménagers
- La gestion des nuisances environnementales de chantier et des troubles anormaux de voisinage

Mettre en œuvre une démarche de développement durable : étapes clés

- La définition des besoins, exigences et contraintes à fournir dans le programme destiné au maître d'œuvre
- Les clauses sensibles à intégrer dans les contrats de maîtrise d'œuvre

DUREE :

- Durée : 2 jours (14 heures de formation)
 - Horaires : 9h00 – 17h30 (pause déjeuner : 1h30)
- Pour connaître les dates planifiées ou organiser cette formation dans vos locaux, contactez-nous. Délai de mise en œuvre : 1 à 2 semaines*

**Contact :**

Emmanuelle ESCOFFIER :

✉ e.escoffier@credef.fr - ☎ 06 32 06 18 45

✉ formation@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

TARIF :

- 990 € HT

Nous vous informons que le référent handicap se tient à votre disposition afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Courriel : formation@credef.fr

Tél : 04.78.30.87.87